

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Déboisement d'un terrain

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Cave Vinicole d'Ingersheim (Jean GEILER)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

7	7	8	9	2	1	8	6	6	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Société coopérative agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47.a)	<p>Défrichement d'un boisement de 23.430 m²</p> <p>Construction d'une cave vinicole</p> <p>Aménagement d'une aire de stationnement de 30 places</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Cave Vinicole d'Ingersheim (Jean GEILER) prévoit la construction d'un bâtiment de stockage de vins (cave) d'une surface de 7.000 m² dans une zone d'activité prévue au PLU (Ux).

La surface totale du terrain concerné est de 23.430 m²

La construction de ce bâtiment et des espaces de stationnement associés nécessitent le défrichement de 23.430 m² d'un bois de Robiniers faux-acacia en bordure de la Fecht.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de centraliser l'ensemble du stockage de la société GEILER sur un seul site.

En effet, actuellement les vins et crémants sont expédiés pour parti depuis le centre ville d'Ingersheim, ce qui occasionne des gênes pour les riverains.

De plus, une partie du stock - par manque de place dans la cave actuelle - est déportée chez un entrepositaire à Wolfgantzen (à environ 20 km de la cave).

En rassemblant l'ensemble sur un même site, les nuisances seront diminuées et le bilan CO² de l'entreprise sera nettement amélioré.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Défrichage - Coupe d'arbre en automne pour éviter la période de nidification des oiseaux

Enlever les grumes

Désouchage par buldozer

Pas de nécessité d'apporter des matériaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A plus longue échéance, construction d'un bâtiment demandant un permis de construction pour l'exploitation de la cave vinicole avec différents usages prévus : stockage, élaboration crémants...

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande d'autorisation de défrichement au titre du Code Forestier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain	23.430
Surface plancher	7.000
Nombre de places de stationnement	30

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de la Forêt
68155 INGERSHEIM

Section 22
Parcelles 151, 152, 153 et 143

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 8' 5" 19 Lat. 7° 8' 5" 39

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Ingersheim

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles sont à moins de 10m d'une ZNIEFF de type I "La Fecht"(420030430) La ZNIEFF II la plus proche se situe à plus d'1.5 km au Sud-Ouest du site ("Coteau calcaire du Letzenberg à Turckheim et Ingersheim" / 20030076). > Voir annexe volontaire
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Ingersheim ne fait pas partie du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Le site est localisé à plus de 2km du périmètre du PNRBV. > Voir annexe volontaire
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit (PPBE) existe pour le département du Haut-Rhin. La RD415, localisée à l'Ouest de la zone (mais en dehors de l'emprise du projet), est concernée par des émissions sonores. La rue de la forêt n'est pas concernée par le PPBE. > Voir annexe volontaire
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est exclu de tout périmètre de protection de Monument Historique. > Voir annexe volontaire.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site jouxte une zone à dominante humide identifiée par la cartographie d'information BD_ZDH_CIGAL. > Voir annexe volontaire.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ingersheim est concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) - Inondation lié à la Fecht. Les parcelles du projet sont comprises dans plusieurs secteurs du PPRI : -Majoritairement en ZRF- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré - Zone jaune constructible sous conditions - En partie (Est) ZR - Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé - Zone rouge inconstructible Le PPRI de la Fecht a été approuvé par arrêté préfectoral du 14 mars 2008
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les anciens sites pollués recensés par BASIAS les plus proches se situent dans le centre d'Ingersheim, à plus de 500m à l'Ouest de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Périmètre de Protection le plus proche se situe à plus de 2km au Nord-Est du site. Il s'agit d'un périmètre de protection éloigné d'un captage d'alimentation en eau potable (AEP). > Voir annexe volontaire
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche correspond à l'ensemble des quartiers anciens du centre urbain de Turckheim, à plus de 4km du site d'étude. > Voir annexe volontaire
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) la plus proche se situe à 2.2 km à l'Ouest. Il s'agit d'une entité du site Natura 2000 des "Collines sous-vosgiennes" (FR4201806). La zone d'étude (Robinieraie en bord de cours d'eau) n'a pas de lien fonctionnel avec les milieux pelousaires de ce site Natura 2000. > Voir annexe volontaire
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se situe à 4.5 km au Nord-Est du site. Il s'agit du parc du Domaine de Schoppenwihr à Ostheim, classé en 1975. > Voir annexe volontaire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer une consommation d'eau (utilisation d'eau potable et sanitaire pour le personnel et les visiteurs du site) La consommation d'eau sera relativement limitée car il n'y a pas de vinification sur place. Il n'y aura que du stockage et du dégorgement de crémant.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'imperméabilisation du site n'affectera pas les masses d'eau souterraines de manière significative. L'infiltration des eaux pluviales est prévue sur place avec des parkings végétalisés et des noues.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu d'équilibrer au maximum les déblais/remblais. Il apparaît à ce stade que le projet sera à l'équilibre. Les éventuelles terres excédentaires pourront être réemployé sur site comme sous-couche routière ou pour les stationnements.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les apports en matériaux extérieurs ne visent pas à remblayer le terrain dans le cadre d'un déficit de matériaux, mais sont nécessaires pour assurer les caractéristiques mécaniques relatives aux couches de formes pour les voiries et les bâtiments.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite le défrichement partiel d'un boisement de Robiniers attenant à la Fecht, cours d'eau considéré comme un Corridor Écologique d'intérêt Régional dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Le boisement est considéré comme constitutif de la trame verte à l'échelle communale dans le Plan Local d'Urbanisme. Ce boisement est d'intérêt écologique assez moyen. > Voir annexe volontaire
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZSC des collines sous-vosgiennes, dont une entité se situe à 4km à l'Ouest du site du projet, ne sera pas affectée de manière significative par le projet. Les habitats (ici Robinieriale) ne sont pas d'intérêt communautaire et n'ont pas de lien avec les pelouses sèches représentatives de la ZSC. Les espèces d'intérêt communautaire citée dans la ZSC (Grand Murin, Lucane cerf-volant et Écaille chinée) ne trouvent pas dans ce boisement d'habitats particulièrement favorables à leur développement. Les arbres sont trop jeunes pour le Grand Murin mais le site, en bordure de Fecht, peut constituer une zone de chasse. Le Lucane cerf-volant ne se développe par dans les Robinieriales. L'Ecaille chinée peut exploiter les lisières fraîches et ensoleillées.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura aucune incidence sur les sites inscrits ou classés proches.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite le défrichement d'un boisement de Robiniers faux-acacias, d'une surface totale de 23.430 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone concernée par le risque inondation lié au PPRI de la Fecht: - Zone majoritairement jaune, constructible sous conditions - Zone rouge, inconstructible > Voir annexe volontaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Véhicules légers du personnel (xxx places de stationnement). Poids lourds pour l'approvisionnement de l'entrepôt de stockage des vins.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	A l'exception du bruit relatif au trafic induit par le projet, l'activité en elle-même n'est pas génératrice de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage minimum de sécurité sera assuré sur le site la nuit. Cet éclairage sera limité au minimum nécessaire (façades et voiries). La ripisylve de la Fecht et la lisière Est du boisement ne seront pas éclairées directement.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques seront limités aux rejets dus aux véhicules, notamment : - les poids lourds qui alimenteront le centre de stockage - les véhicules des personnels se rendant sur le site. Le chauffage du bâtiment en période hivernale émet également des rejets atmosphériques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra le rejet : - d'eaux usées de nature sanitaire et domestique (WC, éviers) qui rejoindront le réseau d'assainissement public - d'eaux pluviales qui seront infiltrées dans le sol (noues, bassin). L'établissement n'induera aucun rejet d'eaux usées industrielles.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun effluent industriel. Seule une petite quantité d'eaux usées sera rejetée dans le réseau d'assainissement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du site engendra principalement la production de déchets d'emballages (cartons, plastiques). Ces déchets seront évacués dans le système classique de recyclage.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est exclu des périmètres de protection des monuments historiques. Le bâtiment s'intégrera dans l'écrin naturel des abords de la Fecht. > Voir annexe volontaire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet détruit une zone boisée au profit de bâtiments. La zone boisée n'est pas exploitée en sylviculture (Robiniers d'âge moyen).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Optimiser l'emprise et limiter le défrichement de la parcelle
- Mettre en place des mesures en phase chantier, notamment en défrichant en automne-hiver pour réduire les impacts sur la faune et la flore
- Équilibrer les remblais/déblais in situ
- Intégrer la gestion de l'eau par des noues et des parkings filtrants
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Limiter la pollution lumineuse dues à l'éclairage nocturne
- Améliorer la qualité écologique du boisement de robinier résiduel, planter des haies
- Réaliser des semis diversifiés (prairie) et appliquer une gestion différenciée aux espaces verts

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à améliorer la gestion des stocks de l'entreprise GEILER tout en réduisant les nuisances générées auprès des riverains dans le centre-ville d'Ingersheim et en réduisant le bilan carbone de l'entreprise en concentrant toutes ses activités de stockage sur un seul site hors agglomération.

Il est circonscrit à une zone constructible du PLU et prévoit des mesures d'insertion environnementales pour limiter les effets sur la faune et la flore, sur les continuités écologiques et les risques.

Il n'affecte aucun zonage de protection ou d'inventaire du patrimoine naturel ou architectural.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Ingersheim

le, 27.07.2022

Signature

Cave Vinicole Ingersheim

45, rue de la République

68040 INGERSHEIM

Tel 03 89 27 90 27 - Fax 03 89 27 90 30

vin@geiler.fr

Cave Vinicole Ingenuitas
- 12. Avenida de las Bellas Artes
- 06000 BELLAS ARTES, MEXICO
Tel: (52) 995 50 20 Fax: (52) 995 50 30
www.cavevinos.com

Suite paragraphe 7

La surface demandée à défricher a déjà fait l'objet d'un arrêté d'autorisation en 1990 mais les travaux n'ont pas été réalisés par l'ancien propriétaire.

L'arrêté était au bénéfice de la commune d'Ingersheim qui a réalisé en compensation un boisement de terrain nu sur la parcelle le long de la Fecht pour 5 hectares au total. Ces boisements font partis de la forêt communale d'Ingersheim gérée par l'Office National des Forêts.



Cave Viticole Ingersheim
45, rue de la République
68040 INGERSHEIM
Tél. 03 89 27 90 27 - Fax 03 89 27 90 30
vin@geiler.fr

